

**Royaume du Maroc**

**Secrétariat d'Etat auprès du Ministère  
de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur,  
de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique  
Chargé de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle**

**STRATEGIE  
D'ALPHABETISATION  
ET D'EDUCATION NON  
FORMELLE**

**Septembre 2004**

## Table des matières

<b>PREFACE</b> .....	<b>7</b>
<b>1. CONTEXTE</b>	
1.1. Contexte général.....	<b>10</b>
1.2. Etat des lieux .....	<b>11</b>
1.2.1. Constat concernant l’alphabétisation .....	<b>11</b>
1.2.2. Constat concernant l’éducation non formelle .....	<b>15</b>
1.3. Concepts .....	<b>17</b>
1.3.1. L’alphabétisation .....	<b>18</b>
1.3.2. L’éducation non formelle .....	<b>19</b>
<b>2. BILAN</b>	
2.1. Bilan en alphabétisation .....	<b>22</b>
2.2. Bilan en éducation non formelle .....	<b>25</b>
2.3. Contraintes .....	<b>26</b>
<b>3. BASES DE LA STRATEGIE</b>	
3.1. Fondements .....	<b>30</b>
3.2. Principes de la stratégie .....	<b>32</b>
3.3. Objectifs .....	<b>33</b>
3.4. Champs d’interventions .....	<b>35</b>
3.5. Populations cibles et priorités .....	<b>38</b>
<b>4. AXES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE</b>	
Axe1. Système d’information .....	<b>43</b>
Axe2. Partenariat .....	<b>45</b>
Axe3. Parrainage .....	<b>47</b>
Axe4. Organisation .....	<b>48</b>
Axe5. Programmes éducatifs .....	<b>53</b>
Axe6. Formation .....	<b>56</b>
Axe7. Coopération internationale .....	<b>61</b>
Axe8. Mobilisation et communication .....	<b>62</b>
Axe9. Evaluation, audit et contrôle .....	<b>65</b>
Axe10. Promotion sociale intégrée .....	<b>67</b>
<b>5. PROGRAMMES D’INTERVENTION</b>	
5.1. En matière d’alphabétisation .....	<b>70</b>
5.2. En matière d’éducation non formelle .....	<b>75</b>
<b>6. COUT DES OPERATIONS</b> .....	<b>79</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>84</b>

## **PREFACE**

L'analphabétisme des adultes, la non scolarisation ou la déscolarisation des jeunes demeurent une réalité quotidienne pénalisant bon nombre de nos concitoyens. Ils constituent de réels handicaps qui hypothèquent et traumatisent profondément le développement économique et social de notre pays. Ces fléaux affectent particulièrement les femmes et les enfants. Les sous estimer voire minimiser leur impact c'est hypothéquer l'avenir de nos enfants.

Or, comment mettre en place un système d'éducation qui ne délaisse aucun individu de ses bénéficiaires potentiels ? C'est dire que tout effort s'avère insuffisant pour généraliser la scolarisation sans égard à de tels sérieux phénomènes. Autrement dit, à défaut d'une volonté politique qui impulse la promotion de l'alphabétisation des adultes et l'éducation non formelle, en guise de formules alternatives pour les jeunes déscolarisés ou non scolarisés ; les efforts consentis, en matière d'éducation et de développement, seraient continuellement insuffisants.

Le gouvernement en est conscient. Conformément aux Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, la lutte contre l'analphabétisme et la promotion de l'éducation non formelle sont érigés au statut de priorités nationales déterminantes quant au redressement de cette alarmante situation. Elles sont tellement vitales que l'essor socio économique autant que le développement durable de notre nation en dépendent.

Aussi, au lendemain de la création, de ce département , une campagne nationale " Massirat Annour " ( la marche vers la lumière) fut-elle lancée dès 2003. Elle a profité à bon nombre de nos concitoyens et concitoyennes et a mobilisé toutes les composantes de la société.

Dans cette dynamique amorcée par SA MAJESTE, le message royal du 13 octobre 2003 constitue un moment très fort de mobilisation nationale, de responsabilité collective et de solidarité agissante. D'ailleurs, à l'occasion de la célébration du premier anniversaire de cette événement national, Sa Majesté le Roi a bien voulu institué le 13 octobre comme journée nationale

inaugurant, à chaque nouvelle année scolaire, le coup d'envoi de la lutte contre l'analphabétisme et de l'éducation non formelle.

Aussi et conformément aux hautes directives royales, le Secrétariat d'Etat a élaboré une stratégie de continuité et non de rupture, capitalisant les acquis et accumulant le savoir - faire de ses cadres.

Cette stratégie est assimilée à un processus d'autant plus participatif que mobilisateur des intervenants de tout bord et destinée aux différentes composantes de notre société. Elle s'articule sur des mesures de proximité aptes à satisfaire aux conditions nécessaires à sa réussite.

En d'autres termes, elle constitue un cadre qui définit une vision et se veut un outil de travail qui s'inscrit dans le cadre d'un vaste chantier national consistant à réduire l'analphabétisme, à moins 20% à l'horizon 2010 et l'éradiquer complètement d'ici 2015, et assurer l'éducation à tous les enfants non scolarisés ou descolarisés à l'horizon 2010 .

**“ Agissez, Dieu, Son messager et les croyants verront votre œuvre “**

Le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de  
l'Education Nationale, de l'Enseignement  
Supérieur, de la Formation des Cadres et de la  
Recherche Scientifique  
Chargé de l'Alphabétisation et de l'Education  
Non Formelle

***Anis BIRROU***

# **1.CONTEXTE**

## **1.1. CONTEXTE GENERAL**

Nul n'ignore que le niveau d'alphabétisation et d'éducation de la société a d'importantes incidences sur les conditions sociales des populations voire sur le développement économique des pays.

Aussi, investir en capital humain s'avère-t-elle une incontournable nécessité pour qualifier la population et la rendre apte à participer à l'effort de développement voire impulser la croissance économique.

A ce titre, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture n'est pas seulement une question d'instruction ou une fin en soi. Il constitue plutôt une phase indispensable à l'intégration des individus au sein de leur environnement socio-économique autant qu'à la consolidation du processus démocratique entamé au Maroc. D'où le rôle déterminant de cet apprentissage quant à l'essor économique, social, politique et culturel.

### **▣ *Au niveau politique :***

Pour consolider le processus démocratique entamé, le Maroc a opté pour des choix engageant l'Etat, tant au niveau national qu'international, à relever les défis de la promotion de la société et de la dignité du citoyen:

#### **▸ L'instauration d'un Etat de droit**

La constitution de 1996 exprime l'attachement de l'Etat marocain aux droits de l'homme. Les efforts déployés dans ce domaine sont consolidés par des mesures législatives nationales et par la ratification de plusieurs conventions internationales relatives aux droits humains.

#### **▸ La modernité**

Elle se manifeste par l'édification d'une société fondée sur son attachement à ses valeurs culturelles, civilisationnelles, religieuses et historiques qui s'inscrit dans une vision moderniste favorable à la pratique d'une citoyenneté active et ouverte voire apte à consolider la participation, l'expression, le dialogue, la tolérance et la paix, etc

#### **▸ La bonne gouvernance**

L'optimisation de la gestion des ressources, la transparence, la consolidation de la politique de décentralisation et de déconcentration, l'adoption de l'approche de proximité et de la logique de résultats,...constituent les principes fondateurs de la bonne gouvernance.

□ **Au niveau social :**

La maîtrise de la poussée démographique, la réduction de la mortalité maternelle et infantile ainsi que l'amélioration de la santé et de l'instruction des enfants restent largement tributaires du niveau d'éducation et d'alphabétisation de la société, en général, et celui des femmes et jeunes filles en particulier.

□ **Au niveau économique :**

L'environnement économique marocain se caractérise, actuellement, par l'ouverture et la globalisation des échanges voire une compétitivité de plus en plus accrue. Cette nouvelle conjoncture requiert une mise à niveau de l'économie marocaine, d'une manière générale et, particulièrement, de l'entreprise. Or, celle-ci passe, avant tout, par l'amélioration des compétences des ressources humaines.

□ **Au niveau culturel :**

Face à une mondialisation multiforme, il est impératif de se prémunir contre la déculturation et la perte de l'identité. L'éducation non formelle des jeunes et l'alphabétisation des adultes doivent contribuer entre autres à:

- Revaloriser, sauvegarder et développer le patrimoine culturel;
- Assimiler la culture à une donnée dynamique intégrant les aspects positifs du passé.

Ce sont toutes des options qui engagent le Maroc à relever des défis tels que l'éducation des enfants en situation d'exclusion et l'alphabétisation des adultes.

## **1.2. Etat des lieux**

Deux types de constats sont à relever:

- l'analphabétisme en général qui concerne l'ensemble de la population âgée de 10 ans et plus.
- la non scolarisation et la déscolarisation de la population âgée de 9 ans à 15 ans.

### **1.2.1. Constat concernant l'alphabétisation**

Contrairement aux autres indicateurs de l'éducation, le taux d'analphabétisme permet d'évaluer les efforts du système éducatif dans son ensemble: éducation formelle et éducation non formelle. Il est, également, pris en considération pour calculer l'Indicateur de Développement Humain (IDH).

La relation entre le taux d'analphabétisme dans les pays et leur niveau de développement économique et social fait l'objet de plusieurs recherches et rapports dans le monde.

Les rapports émanant du PNUD sur le développement humain soulignent l'étroite relation du niveau éducatif des populations à leur développement. En effet, considéré comme critère de classement des pays, l'indicateur de développement humain est la combinaison des indicateurs de longévité (espérance de vie à la naissance), du savoir (taux d'alphabétisation des adultes et taux de scolarisation toutes catégories confondues) et du niveau de vie (PIB par habitant).

Le rapport du PNUD classe le Maroc en 2004 à la 125<sup>ème</sup> place. Il est largement devancé par d'autres pays similaires tels que la Jordanie (90<sup>ème</sup>), la Tunisie (92<sup>ème</sup>) et la Turquie (88<sup>ème</sup>).

La confrontation des composantes de l'IDH dans ces pays rend compte des écarts enregistrés. Ces écarts sont dus au niveau beaucoup plus élevé d'alphabétisation des adultes. Il est de 48,9% au Maroc, 71% en Tunisie, 85,1% en Turquie et 89,7% en Jordanie,.

Sur un autre plan, le niveau d'analphabétisme des populations adultes influe, à un degré significatif, sur le niveau de la pauvreté. Les recherches entreprises dans ce domaine<sup>1</sup>, évaluent à 10% l'effet de la généralisation d'un niveau éducatif primaire de la population sur la diminution de la pauvreté.

Au Maroc, les résultats des recensements et des enquêtes réalisés depuis l'indépendance établissent que le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus est en régression soutenue. Il a été de 87% en 1960 et estimé à 48% en 1998<sup>2</sup> : soit une baisse globale de 39 points en 38 ans.

Cependant, en raison de la poussée démographique que le Maroc a connue durant cette période (2,1% est le taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 1982 et 1994), la généralisation de la scolarisation n'a pas été atteinte et le nombre d'analphabètes n'a pas cessé d'augmenter (voir tableau annexe n°1). Il atteint, actuellement, près de 11 millions de personnes.

---

1 - Les chercheurs CURTIN et NELSON ; année : 1999.

2 - Enquête Nationale sur les Niveaux de vie des Ménages 1998/1999 ; Direction de la Statistique.



Cette tendance est soutenue par la persistance d'importants écarts et /ou inégalités entre les deux sexes, les tranches d'âge, les milieux de résidence, les régions et les secteurs d'activités économiques.

► **Inégalités selon le genre :**

Selon les résultats de l'Enquête Nationale réalisée en 1998 sur le niveau de vie des ménages, le taux d'analphabétisme chez les femmes s'élève à 61,9% contre 33,8% chez les hommes. , ces taux étaient En 1994<sup>3</sup> de 67,4% et 41,4%. Durant la période 1994-1998, le taux d'analphabétisme masculin a baissé de 18% alors que celui des femmes n'a chuté que de 8%. Constat qui atteste de la situation précaire de la femme et de la fille dans le domaine de l'éducation en général.

Le niveau élevé de l'analphabétisme des femmes agit également sur la fécondité. L'enquête réalisée, par le Ministère de la Santé en 1997, révèle que le nombre moyen d'enfants chez les femmes sans aucun niveau éducatif est de 6,7. Ce nombre diminue en fonction de l'accroissement du niveau éducatif : 4,9 chez les femmes ayant le niveau du cycle fondamental, 3,4 pour le niveau secondaire et 2,5 chez les femmes ayant un niveau supérieur.

► **Écarts selon les tranches d'âge :**

Certes, le taux d'analphabétisme a connu une sensible baisse chez les enfants âgés de 10 à 18 ans .Il est passé de 38% en 1994 à 29% en 1998 (soit une diminution de 9 points). Néanmoins, il demeure encore élevé chez les populations âgées de 15 ans et plus où il atteint 52,4%.

Il est de 35,7% chez la population âgée de 15 à 24 ans, 43,5% au sein de la tranche d'âge 15 - 44 ans et 77,7% chez les personnes âgées de 45 ans et plus.

En terme de concentration des effectifs des analphabètes selon les grandes tranches d'âge, 57% des populations analphabètes (cf tableau annexe n°2) sont âgées de 15 à 44 ans : soit un effectif de près de 6 millions de personnes. Une telle situation a nécessairement des répercussions négatives sur le processus de développement économique et social du pays.

► **Inégalités selon le milieu de résidence**

Le taux d'analphabétisme en milieu rural s'élève à 66,9% (49,9% hommes-83% femmes) .Il est de 33,7%en milieu rural (21% hommes-45% femmes).

---

3 - Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1994.

### ► Inégalités selon les régions

En matière d'analphabétisme, les inégalités entre les régions s'expliquent en grande partie par les facteurs suivants :

- La concentration démographique dans certaines régions, en particulier, dans des zones rurales .
- Les efforts déployés antérieurement en matière de scolarisation des enfants.

Les seules données disponibles, actuellement, sur l'analphabétisme selon les régions, sont celles du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1994. Comme l'indique le tableau en annexe n°3, le taux d'analphabétisme varie de 30,9% dans la région du Grand Casablanca à 67,1% dans les régions de Marrakech -Tensift Al Haouz et de Taza-AlHoceima-Taounate. Ces deux dernières régions auxquelles s'ajoutent celles de Doukala-Abda, Tadla-Azilal et Souss-Massa-Drâa se caractérisent toutes par une forte concentration rurale. Avec des taux d'analphabétisme supérieurs à 60%, elles arrivent en tête des régions.

Quant au lien entre l'analphabétisme et les efforts antérieurs en matière de scolarisation des enfants, on constate que les régions dont les taux d'analphabétisme sont les plus élevés, sont celles mêmes qui ont eu les taux les plus élevés de non scolarisation des enfants. Facteur qui s'explique, à son tour, par le degré de l'urbanisation. En 1994<sup>4</sup>, par exemple, le taux de non scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans passe de 52,6% dans la région de Marrakech-Tensift-AlHaouz à 11% dans la région du Grand Casablanca.

### ► Analphabétisme chez la population active :

Enregistrant une baisse de 4,2 %, par rapport à son niveau en 1995<sup>5</sup>: 54,2%, le taux d'analphabétisme de la population active est estimé en 1998 à 51,9 %,

L'analyse de ce taux, au sein de la population active, en fonction du statut professionnel, révèle qu'il s'élève à 44,6% chez les salariés, 37,7% chez les employeurs et 63,8% chez les indépendants.

Avec un taux de 75,4%, le secteur d'activité agricole demeure le plus touché. Par contre les secteurs secondaire et tertiaire atteignent respectivement à 45,3% et 30,4%.

4 - Recensement Général de la Population et de l'Habitat ; Année : 1994

5 - Enquête Emploi ; Direction de la Statistique

Chez la population active, On constate les mêmes disparités entre les deux sexes. En effet, 70,8% des femmes actives sont analphabètes dont 92,4% sont occupées dans le secteur agricole, contre 40,6% pour les hommes actifs.

### ► **Analphabétisme et pauvreté**

La vulnérabilité des ménages à la pauvreté est fortement liée à l'aptitude du chef de ménage à lire.

En effet, les études réalisées en la matière<sup>6</sup> révèlent que le taux d'analphabétisme est de 66,5% pour les chefs de ménages défavorisés, 61,1% pour les chefs de ménages moyens et seulement 16,6% pour les chefs de ménages aisés. L'analyse de cet indicateur en fonction du paramètre genre révèle que 89,5% des femmes chefs de ménages sont analphabètes contre 61,5% pour les hommes.

Par ailleurs, le taux d'analphabétisme diminue au fur et à mesure que le niveau de vie augmente. Il est de 30% chez 20% de la population la plus favorisée et s'élève à 67,4% chez 20% de la population la plus démunie<sup>7</sup>.

### **1.2.2. Constat concernant l'éducation non formelle**

Deux situations se dégagent :

#### **Première situation : Non scolarisation et déscolarisation précoce et exigences de la mondialisation**

Aujourd'hui, en dépit des efforts déployés, entre 1,5 et 2 millions d'enfants âgés de 9 à 15 ans n'ont toujours pas accès à l'éducation. Ils n'ont jamais été à l'école ou l'ont quittée avant la fin de la scolarité obligatoire.

Malgré l'importance des résultats obtenus au niveau de l'augmentation du taux de scolarisation en éducation formelle, le taux de non scolarisation de cette tranche d'âge reste, globalement, très élevé. En effet, s'il était, au début des années 90, de 51% (donc 49% seulement étaient à l'école), il est passé, actuellement, à 32,43 %. Autrement dit, bien qu'il soit encore sous l'obligation scolaire, **près d'un enfant âgé de 9 à 15 ans sur 3 se trouve en dehors de l'école.**

Or, les impératifs de la mondialisation imposent un niveau d'éducation assez élevé pour répondre aux critères de compétitivité et de performance :

---

6 - Recensement Général de la Population et de l'Habitat ; Année : 1994

7 - Enquête Emploi ; Direction de la Statistique

- 50% des futurs métiers exigeraient un niveau scolaire équivalent au moins à celui du baccalauréat.
- 5 ans de scolarisation systématique est le niveau d'instruction minimum réclamé pour une augmentation globale de la productivité. Ce seuil minimum est également celui exigé pour une alphabétisation durable.
- L'accroissement du niveau de compétence dans les apprentissages fondamentaux (lecture, écriture, calcul, langages et outils informatiques) s'avère l'unique moyen susceptible de doter les pays en voie de développement d'une main d'œuvre capable de se familiariser avec les nouvelles technologies.

### **Seconde Situation : Non scolarisation et déscolarisation précoce et inégalité des chances en éducation.**

En matière d'éducation, la population (9-15 ans) non scolarisée et déscolarisée avant terme souffre de deux types d'inégalités. D'une part, toute cette population n'a pas bénéficié de son droit à l'éducation et se trouve donc à l'extérieur de l'école au lieu d'être à l'intérieur comme les autres enfants.

D'autre part, au sein de cette même population, beaucoup d'inégalités peuvent être relevées :

#### **► Inégalité selon le genre**

Les filles constituent 58,4% de l'ensemble des enfants non scolarisés ou déscolarisés.

Parmi la population féminine âgée de 9 à 15 ans, le taux des non scolarisées ou déscolarisées est de 38,6%. Presque 2 filles sur 5 ne fréquentent pas l'école.

Avec une diminution de près de 21 points, ce taux est passé de 60% en 1990 à 38,6% en 1998, soit 2,7 points annuellement. Par contre, avec une régression de 16 points il est passé, pour la même période, chez les garçons, de 42% à 26%, soit 2 points par an. Cependant, les taux de non scolarisation et de déscolarisation restent élevés et leur décroissance s'avère très lente.

#### **► Inégalité selon la tranche d'âge**

Si les enfants de 9 à 11 ans ne représentent plus que 23,8% de l'ensemble des non scolarisés ou déscolarisés, ceux âgés de 12 à 15 ans représentent 76,2% : **soit les 3/4 de cette population!** Certes, les résultats obtenus en terme de généralisation de l'enseignement formel au niveau du primaire

ont eu un impact sur les 9 -11 ans. Néanmoins, beaucoup d'efforts restent à déployer en éducation non formelle au profit de l'autre tranche d'âge.

#### ► **Inégalité selon le milieu de résidence**

- 80% des enfants non scolarisés ou déscolarisés relèvent du milieu rural contre 20% des enfants du milieu urbain ou périurbain. Autrement dit, La non scolarisation ou la déscolarisation affecte 4 fois plus les enfants du milieu rural que ceux du milieu urbain.
- 58,18% de l'ensemble des filles du milieu rural contre 18,68% pour le milieu urbain sont non scolarisées ou déscolarisées . La non scolarisation ou la déscolarisation touche 3 fois plus les filles du milieu rural que celles du milieu urbain.

#### ► **Ecart selon les régions**

La non scolarisation et la déscolarisation n'affectent pas les régions avec la même acuité. La répartition des taux varient de moins de 1%, pour les régions de Oued Eddahab-Lagouira (0,1%) et Laayoune- Boujdour-Sakia El Hamra (0,6%) à près de 14% pour la région Marrakech Tensift El Haouz.

Sur les 16 régions que compte le Maroc, 55,7% de l'effectif global des non scolarisés sont concentrés dans 5 régions. Il s'agit de: Marrakech Tensift (13,9%), Tanger Tétouan (11,1%), Taza- Al Hoceima-Taounate (10,9%), Souss-Massa-Drâa (10%) et Doukala-Abda (9,8%).

#### ► **Inégalité selon l'activité**

L'enquête nationale sur l'emploi (module / enfant 2000), révèle que le nombre d'enfants en activité est d'environ **600.000** filles et garçons et que près de 40% des non scolarisés ou déscolarisés sont en situation de travail.

#### **Conclusion :**

Ces constats révèlent, si besoin est, l'importance du déficit social et économique. Aussi, l'alphabetisation et l'éducation non formelle figurent-elles parmi les priorités du gouvernement.

### **1.3. Concepts**

Force est de constater que tout le monde considère l'analphabétisme des adultes et la non scolarisation des enfants comme des phénomènes complexes. Pour les cerner et offrir une éducation/instruction aux populations concernées par ces phénomènes, des concepts d'alphabetisation et d'éducation non formelle sont développés.

Le devenir de l'environnement social étant tributaire à la manière dont la société prévoit la mise en valeur des ressources humaines, on les érige, également, en un incontournable instrument pour se moderniser.

### 1.3.1. L'alphabétisation

En 1958, L'UNESCO a défini, **l'analphabète** comme une personne incapable de lire et d'écrire, **en le comprenant**, un bref et simple exposé de faits **en rapport avec sa vie quotidienne**. Cette définition est reprise en 1992 comme suit : " une personne capable seulement de lire et écrire des lettres, des chiffres et son nom doit être considérée comme analphabète, de même qu'une personne qui ne peut lire et écrire qu'une expression rituelle apprise par cœur ".

En 1978, l'UNESCO considère comme **fonctionnellement analphabète**, une personne incapable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire non seulement dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté mais aussi afin de lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer pour son propre développement et celui de la communauté.

Par ailleurs, selon la déclaration de la cinquième conférence internationale sur l'éducation des adultes organisée par l'Unesco à Hambourg en 1997 **la formation continue** est considérée, comme un processus qui dure toute la vie. Elle a pour objectif de développer l'autonomie et le sens des responsabilités des individus et des communautés, de les rendre aptes à faire face aux mutations qui affectent l'économie, la culture et la société dans son ensemble, et de promouvoir la coexistence, la tolérance ainsi qu'une participation éclairée et créative des citoyens à la vie de la collectivité. Elle permet aux individus et aux communautés de prendre en main leur sort et celui de la société pour être à la hauteur des défis de l'avenir. D'où la nécessité de fonder les démarches adoptées en matière d'éducation des adultes sur le patrimoine culturel et les valeurs sociales et religieuses des intéressés. Elles doivent être dispensées de manière à faciliter voire stimuler la participation active et l'expression spontanée des citoyens.

L'éducation ou la formation des adultes formelle ou autre est l'ensemble des processus d'apprentissage grâce auxquels les adultes développent leurs aptitudes, enrichissent leurs connaissances, améliorent leurs qualifications techniques ou professionnelles, ou soient réorientés en fonction de leurs propres besoins et ceux de la société.

### • **l'alphabétisation : de l'approche curative à l'approche citoyenne**

Il s'agit d'une représentation associée à une thématique principalement sanitaire: la lutte contre l'analphabétisme est assimilée à la lutte contre la tuberculose. Dans cette perspective, la lecture, l'écriture et le calcul constituent des fonctions de base pour les individus. Les analphabètes souffrent donc d'une carence personnelle. Seules des opérations adaptées, peuvent y remédier.

Or, Ecartant les aspects identitaires et écologiques liés à l'intégration dans un environnement, des conduites de lecture et d'écriture, le modèle curatif peut conduire à adopter des modes d'action inappropriés.

Par contre, l'approche citoyenne situe l'alphabétisation comme un enjeu de citoyenneté, c'est-à-dire collectif et politique.

Dans cette perspective, celui qu'on qualifie d'analphabète n'est pas un handicapé cognitif ou social qu'il faudra guérir ou redresser, c'est un citoyen parmi d'autres, qui doit et souhaite prendre sa place dans la vie.

Il y va de l'intérêt de l'individu autant que de celui de la collectivité; la communauté a besoin du citoyen et vis versa. Ce n'est pas seulement pour " son bien " que l'analphabète est invité à se former, mais également dans l'intérêt de la collectivité. Car c'est là l'enjeu de l'intégration. Il n'est seulement pas question d'intérêts, mais aussi d'identité individuelle voire collective.

S'inscrivant ainsi dans une perspective citoyenne, l'alphabétisation se distingue principalement par le fait que :

- L'apprentissage n'est plus un lieu coupé du monde social;
- L'apprenant n'a plus le statut d'objet d'apprentissage mais plutôt celui de centre et d'acteur;
- L'acquisition de la lecture et de l'écriture n'est plus appréhendée uniquement dans sa dimension individuelle mais en tant qu'enjeu collectif qui renvoie à l'unité de la communauté.

#### **1.3.2. L'éducation non formelle**

Il s'agit de " toute activité d'éducation organisée et systématique, exécutée à l'extérieur du cadre du système scolaire formel pour fournir un type d'apprentissage choisi, à des sous groupes particuliers de la population " (The International Encyclopédia of Education, p.127).

C'est cette définition que l'on a retenue car elle traduit les idées forces, à savoir l'organisation, la structuration, la systématisation, l'adaptation au

public cible et le déroulement en dehors du cadre scolaire. Et ce, même si, dans certains cas, les activités se passent dans des écoles.

L'éducation non formelle permet d'adapter l'éducation aux différentes catégories de la population cible indépendamment de leur âge. Ce concept interpelle l'implication de plusieurs institutions et intervenants. Il s'avère le plus approprié pour surmonter les contraintes qui entravent la scolarisation et remédier à la problématique de la non scolarisation ou la déscolarisation.

Constituée de programmes substitutifs à la scolarisation à plein temps, cette éducation a pour objectif d'offrir une deuxième chance à ceux qui, pour des raisons diverses, n'ont pu bénéficier du système scolaire normal.

Celle - ci existe aujourd'hui sous une diversité de formes qui dépendent non seulement de la variété des groupes de populations cibles à qui elle s'adresse ; mais également des agences et institutions qui l'organisent. The International Encyclopedia of Education présente plusieurs formes. En voici quelques unes:

- les programmes d'alphabétisation ou d'éducation des adultes;
- les programmes d'éducation pour les enfants et les jeunes qui sont en dehors de l'école ;
- les programmes de promotion du développement du monde rural ;
- les programmes de l'enseignement supérieur non formel;
- les activités de culture générale et de loisirs;
- les activités d'éducation religieuse;
- les activités de formation pour améliorer les aptitudes linguistiques et les capacités de communication;
- les activités de formation dans les secteurs de la production industrielle et du service commercial.

Cependant, il convient de préciser qu'il ne peut y avoir de distinction nette entre ces formes d'éducation non formelle, car, à titre d'exemple, les activités de culture générale et de loisirs peuvent figurer dans des programmes d'alphabétisation des adultes ou d'éducation pour les enfants en dehors de l'école.

En intégrant toutes les formes susceptibles de mieux répondre aux attentes et objectifs escomptés, le Secrétariat d'Etat a retenu :

- **L'éducation non formelle** pour les enfants non scolarisés ou déscolarisés qui sont encore sous l'obligation scolaire.
- **L'alphabétisation** pour les adultes.